



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2020**

Date de convocation :
19/11/2020

L'an deux mille vingt et le vingt-six novembre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

En exercice : 29

Présents : 28

Votants : 29

Étaient présents : Mmes Mrs, Françoise CRISTOFOL, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Armande IGLESIAS, Denis OLIVE, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Damien OTON, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Jade SAVOYE, Yasine SEBAHOUI MéliSSa OBBIH, Jean-Philippe LECOINNET, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Vanessa DENAYRE, Daniel RENOULLEAU, Nicole HERRISSON, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Claudie SERRE (pouvoir à Claude AYMERICH)

Mlle Jade SAVOYE a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2020/85 : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE TORCATIS

Le Maire rappelle à l'Assemblée la politique menée par la commune depuis 4 ans, pour permettre la rénovation de nos bâtiments et la réalisation d'économies d'énergie. Dans ce cadre, nous avons travaillé sur le bâtiment de la Poste, sur l'école Wallon et l'école Pasteur en 2019.

Pour 2020, le Maire avait proposé de déposer un programme identique pour l'école Torcat, avec délibération le 27 février 2020 et demande de subvention à l'Etat et à la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée.

L'école, une maternelle, est alimentée par une chaufferie fioul récente sur une partie, des simples radiateurs électriques sur le second bâtiment.

Suite au diagnostic thermique des lieux, le Maire propose de réaliser l'installation d'un chauffage performant, tout comme le remplacement des fenêtres, très nombreuses sur l'école, mais aussi l'isolation des plafonds et la pose de VMC. Il s'agira de permettre des économies d'énergie avec diminution des consommations et des charges de fonctionnement.

La démarche s'inscrivant dans une politique de protection de l'environnement, une subvention pour le financement des investissements relatifs à cette opération peut être attendue du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, dans le cadre des aides aux communes, tout comme elle peut être redéposée à l'Etat, plan de relance 2021. La Région Occitanie Pyrénées Méditerranée a validé une participation à hauteur de 30 %.

L'enveloppe financière relative à l'aménagement précité est de **122 327,81€** HT. Le Maire demande à l'assemblée de se positionner.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

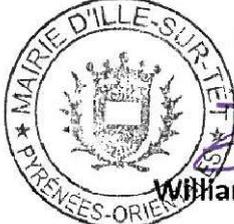
– **APPROUVE** la réalisation du projet tel que défini ci-dessus, pour la rénovation énergétique du bâtiment de l'école Torcatis, pour un coût de 122 327,81€ HT.

– **VALIDE** le plan de financement suivant :

Etat	29,5 %	36 164,24 €
Région Occitanie	30 %	36 698,00 €
Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales - AIT	20,5 %	25 000,00 €
Autofinancement	20 %	24 465,57 €

– **AUTORISE** le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 26 novembre 2020

 **Le Maire,**

William BURGHOFFER